

SAISON 2009

Rookie League



Accepter par la ligue d'aquitaine en AG avec une gestion indépendante.

Gestion : Jérôme NOUGER

Adresse officielle : cocangels@hotmail.com

Site officiel : <http://sites.google.com/site/rookieleagueaquitaine/>

Tél : 06 03 02 37 70

Jérôme NOUGER

11 RN 21

24 420 Sarliac s/l'Isle

CALENDRIER ET REGLEMENT

ROOKIE LEAGUE 2009

SOMMAIRE

1. Présentation de la saison sportive 2009.
2. Championnat.
3. Calendrier.
4. Règlements.

1. Présentation de la saison sportive 2009.

Le championnat se déroulera **du dimanche 8 Mars au dimanche 28 juin 2009**
Au cours de cette période auront lieu les rencontres.

2. Championnat ROOKIE LEAGUE 2009

5 équipes sont inscrites en championnat cette année.
Le championnat sera géré par Jérôme NOUGER
Pas de statistiques.

2.1 Codification des rencontres.

2.1.2. Championnat ROOKIE LEAGUE 2009

RL (plus n° de journée) ex : **RL 1** pour la première journée.

2.2 CHAMPIONNAT



2.3 FORMULE DU CHAMPIONNAT

Match joué en 9 manches sans limitation de temps. Sauf lors des finales (3^{ème} – 4^{ème} – 5^{ème}) ou les matchs se dérouleront en plateaux avec des matchs de 5 manches.
Le club cité en premier reçoit.

3. CALENDRIER

Date	Journée	Rencontre		Terrain	Exempt
08-mars	RL 1	La Teste	Anglet	La Teste	St Aubin
		Le Passage	Perigueux	Le Passage	
15-mars	RESERVE				
22-mars	RL 2	Perigueux	Anglet	La teste	La Teste
		St Aubin	Le Passage	St Aubin	
29-mars	RESERVE				
05-avr	RL 3	Le Passage	Anglet	Le Passage	Perigueux
		La Teste	St Aubin	La Teste	
12-avr	RESERVE				
19-avr	RL 4	Perigueux	La Teste	Perigueux	Le Passage
		Anglet	St Aubin	Anglet	
26-avr	RESERVE				
03-mai	RL 5	St Aubin	Perigueux	St Aubin	Anglet
		Le Passage	La Teste	Le Passage	
10-mai	RESERVE				
17-mai	RL 6	1er	2eme	1er	x
		Plateau 3è - 4è - 5è		3ème	
24-mai	RESERVE				
31-mai	RL 7	2eme	1er	2eme	x
		Plateau 4è - 5è -3è		4ème	
07-juin	RESERVE				
14-juin	RL 8	1er	2eme	1er	x
		Plateau 5è - 3è - 4è		5ème	
21-juin	RESERVE				

4. REGLEMENTS.

Article 1:

Le règlement des championnats de Baseball Seniors Aquitains est celui de la FFBS et des règles officielles du Baseball.

Les points spécifiques aux championnats Aquitains de Baseball Seniors sont développés ci-après.

Article 2:

Pour inscrire une équipe dans un championnat officiel, un groupement sportif doit:
- accepter les conditions d'engagements établies par le CD de la LABSC.

Article 3:

Pour inscrire une équipe en ROOKIE LEAGUE , tous les joueurs doivent obligatoirement posséder une licence compétition.

La ROOKIE LEAGUE se déroule en programme simple . C'est à dire, 1 rencontre de 9 manches sans limite de temps.

L'équipe citée en premier sur le calendrier du championnat, reçoit .

La Ligue d'Aquitaine ne demandera pas d'homologation fédérale pour ce championnat.

Article 4:

Jérôme NOUGER gère le championnat Rookie League 2009 et est seule compétent pour la gestion des plannings et problèmes courants.

Le début des rencontres est fixé à 13 h 00, mais peut être modifié selon arrangement entre les clubs.

Le début des rencontres est fixé à 11 h 00 pour les plateaux (3^{ème} – 4^{ème} - 5^{ème})

Article 5:

En ROOKIE LEAGUE, les rencontres s'arrêtent lorsqu'une équipe mène : avec au moins 10 points d'écart à partir de la 5^{ème} manche.

REPORT

Article 6:

Report de match, Les reports sont autorisés pour des problèmes d'effectifs, avec demande à Jérôme NOUGER.

Elle peut être faite par le club recevant ou visiteur une semaine avant par mail ou téléphone. Les deux équipes doivent accepter le report, si non le match est considéré comme forfait pour l'équipe ne pouvant honorer la rencontre.

Reports pour raisons climatiques acceptés la veille ou le jour même.

EQUIPE RECEVANTE

Article 7:

La rencontre doit être confirmée entre les deux clubs, 7 jours avant la date par le club recevant, accompagnée pour la première rencontre d'un plan descriptif d'accès au terrain.

En cas de report d'une rencontre pour cause d'intempérie (dans le cas où les équipes ne se déplaceraient pas) le club recevant doit informer :

1 – Jérôme NOUGER, le jour même

2 - L'équipe visiteuse, le plus tôt possible, au plus tard à 9h00 le jour de la rencontre

La date retenue pour le report de la rencontre est obligatoirement, la première journée de réserve prévue au calendrier officiel.

Article 8:

Toute rencontre suspendue est régie par les règlements officiels de Baseball (4.12).

Article 9:

Le club recevant fournit la feuille de match officielle et originale, préalablement remplie pour son équipe avec:

- Date, lieu, type, catégorie et numéro de codification de la rencontre (ex RL 1)
- Nom de l'équipe et nom de la ville
- Nom et prénoms des joueurs
- Position
- Numéro de licence
- Nom du manager

Article 10:

Le responsable du traçage du terrain du club recevant doit avoir terminé le traçage de la surface de jeu, 10 minutes avant le début de chaque rencontre.

LES EQUIPES EN PRESENCE

Article 11:

Chaque équipe doit fournir à l'arbitre en chef, avant le début de chaque rencontre, 2 copies de l'alignement au bâton :

- 1 pour l'arbitre en chef
- 1 pour l'équipe adverse

FORFAIT

Article 12:

Sont acceptés 2 forfaits maximum sans pénalités financières.

Au 3ème forfait l'équipe sera retirée de la RL.

Toutes les rencontres disputées par une équipe déclarée définitivement forfait lors de la saison, ne seront pas comptabilisés dans les résultats et sera exclue du championnat.

ARBITRAGE

Article 13:

Les rencontres du championnat seront arbitrées par un arbitre diplômé minimum départemental. Le club recevant arbitre à la plaque.

Toute personne expulsée par l'arbitre en chef se verra signifié 2 matchs de suspension .

Toutefois la personne expulsée pourra porter une réclamation au CD de la LABSC, par mail ou par lettre et ce sans caution.

Article 14:

-Tout joueur qui n'aura pas sa **licence** et son **certificat médical** pour le début du championnat, ne participera pas aux rencontres tant qu'il ne pourra pas présenter ces éléments au complet.

- Le roster doit être imprimé par le nouveau logiciel de la FFBS .

-Aucun n° de licence ne peut être écrit "en cours " sur la feuille de match.

L'arbitre d'une rencontre vérifie les licences, les certificats médicaux de simple surclassement.

les cadets de 3^e année sont autorisés avec un double surclassement .

Il ne faut pas qu'ils aient joué un match dans les 48 h précédant la rencontre.

RAPPEL : Le certificat de double surclassement n'est valable que 3 mois .

(OBLIGATOIRE), les numéros de dossard des joueurs, l'alignement au bâton de chaque équipe, avant le début de la rencontre. Il a le droit de vérifier l'identité de chaque joueur inscrit sur la feuille de match.

Il a le devoir d'interdire de faire jouer la rencontre, si l'une ou les deux équipes en présence, ne peuvent présenter le roster et les certificats médicaux des joueurs présents sur la feuille de match. En aucun cas la carte d'identité du joueur ne se substitue au roster de la FFBS.

Article 15 :

Les managers ont droit à 3 visites libres au monticule pendant une rencontre, pour parler avec le lanceur (une visite libre est une visite pour laquelle le lanceur n'est pas remplacé). Après la 3^eme visite, chaque visite supplémentaire entraîne le remplacement du lanceur. S'il y a des reprises supplémentaires, une visite libre sera accordée pour chaque groupe de 3 reprises supplémentaires.

Deux visites au monticule pendant la même reprise, au même lanceur, entraînera le remplacement de celui-ci.

Article 16 :

Le club recevant doit fournir autant de balles qu'en demande l'arbitre en chef de la rencontre (3 au minimum).

Les balles officielles sont celles déclarées par la Fédération (sauf dérogation accordée par Jérôme NOUGER).

Article 17 :

L'arbitre en chef doit s'assurer de la tenue uniforme de chaque équipe et coaches présents sur le terrain.

Article 18 :

Rappel de la note ministérielle : Il est interdit de fumer et de boire de l'alcool sur un terrain de jeu ou dans

les abris de joueurs. Des contrôles " antidopage " peuvent avoir lieu, sans avertissement préalable.

Les personnes sous traitement médical permanent ou ponctuel doivent être en possession de l'original ou d'une copie de leur ordonnance.

Article 19:

La feuille de match est sous la responsabilité de l'arbitre qui vérifie le score et les signatures des managers d'équipes (art 22.02.02 des RGES) en fin de rencontre. L'arbitre en chef remet ensuite, sauf dans les cas prévus à l'article 24.01.02 des RGES (réclamations, contestations, protêts), la feuille de match au manager du club recevant, pour transmission dans les 48 heures à Jérôme NOUGER. (Le cachet de la poste faisant foie).

Si l'arbitre, conserve la feuille de match, il a la responsabilité de la transmettre à Jérôme NOUGER dans les 48 heures. (Le cachet de la poste faisant foie).

Les résultats doivent parvenir le dimanche soir **avant 20H** par e-mail à :

coccangels@hotmail.com

Sous la forme : R L X (X étant le numéro de la journée)

Score du Club Recevant : X

Score du Club Visiteur : X

Ceci dans un souci de vous communiquer le classement au plus vite sur le site de la Rookie league : <http://sites.google.com/site/rookieleagueaquitaine/>

SCORAGE

Article 20:

Le scorage n'est obligatoire mais recommandé.

Le club recevant est responsable du score qui doit être décompté sur la feuille de match original de la FFBS.

NOMBRE DE JOUEURS

Article 21:

Le nombre minimum de joueur sera de 8 si le match ne peut être reporté :

Règle : pas de champ droit, si frappe à cet endroit, 2 bases et un K pour le non passage à la batte (9ème frappeur).

Au maximum deux joueurs étrangers sont autorisés sur le terrain par équipes. les lanceurs étrangers sont autorisés a lancer au maximum 4 manches.

Article 22:

L'utilisation d'un frappeur désigné, est autorisée dans le championnat uniquement pour le lanceur.

Article 23:

Le port du **masque protecteur** pour le catcheur d'échauffement du lanceur entre les manches **est obligatoire**

LES PROTETS

Pas de protêt possible, comme le championnat est non officiel.

CAS D'EGALITE

Article 24:

1 - L'équipe qui n'aura pas de forfait sera classée devant la ou les autres, le classement s'effectuera ensuite entre les équipes non départagées par ce critère.

Victoire

Calcul de base : -----

Victoire + Défaite

2 - Si l'égalité persiste :

- L'équipe qui n'a pas ou qui a le moins de points de pénalité (joueurs ou entraîneurs sanctionnés) sera classée devant la ou les autres.

Sanction : Avertissement = 1 point pour l'équipe

Expulsion = 2 points pour l'équipe

3 – Si l'égalité persiste :

Calcul offensif : Ratio points marqués / encaissés

Article 25:

Adresse officielle de la Rookie League

coccangels@hotmail.com

Chez Jérôme NOUGER

11 RN 21

24 420 Sarliac sur l'Isle

Tél : 06 03 02 37 70

RAPPEL : Envoi des résultats le dimanche avant 20H sur le mail de Jérôme NOUGER

coccangels@hotmail.com

Envoi des feuilles de match dans les 48 H par courrier à Jérôme NOUGER.

5. BAREME DES PENALITES

Feuille de match

- Pas de feuille de match : Match perdu pour le club recevant.

Joueurs et Coaches

- Utilisation d'un joueur non qualifié : **match perdu**
- Managers ou coaches non licenciés : **match perdu**
- **Non respect de l'article 21 et 22 match perdu.**

Forfait

- Premier forfait : **pas de pénalité**
- Deuxième forfait : **pas de pénalité**
- Troisième forfait : **exclusion du championnat**

Arbitres

- Absence d'un arbitre : **match perdu**
- Utilisation d'un arbitre non diplômé : **match perdu pour l'équipe qui a utilisé un arbitre non diplômé (AD au moins). Les équipes devront faire figurer les arbitres sur la liste extraite d'iClub nouveau logiciel de la FFBS.**

Pénalités disciplinaires

- **Selon le CD de la LABSC.**

Et match perdu pour l'équipe concernée.